METROPOLE TELEVISION

Société anonyme à Directoire et Conseil de Surveillance au capital de 52 755 476 € 89, avenue Charles de Gaulle, 92575 Neuilly-sur-Seine cedex

Téléphone : 01 41 92 66 66 Télécopieur : 01 41 92 66 10 Internet : http://www.m6.fr

DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL

Etabli en application de l'article 221-1-1 du Règlement Général de l'AMF



Conformément à l'article 221-1-1 du Règlement Général de l'AMF, la société M6 - Métropole Télévision, cotée sur l'Eurolist, compartiment A, a établi un document d'information annuel mentionnant toutes les informations publiées ou rendues publiques au cours des 12 derniers mois en France, afin de satisfaire à ses obligations législatives ou réglementaires en matière d'instruments financiers, d'émetteurs d'instruments financiers et de marchés d'instruments financiers.

Ce document, qui comprend les informations suivantes, sera mis en ligne sur le site de l'AMF.

Communiqués et avis

- □ **Chiffre d'affaires** (Informations publiées par Métropole Télévision et accessibles sur les sites Internet de l'Autorité des marchés financiers (AMF) http://www.amf-france.org/ ou de Métropole Télévision http://corporate.m6.fr/):
 - ➤ 27 janvier 2005 : chiffre d'affaires du 4^{ème} trimestre 2004 et de l'exercice 2004. Publication au BALO du 11 février 2005 (n° 18)
 - > 28 avril 2005 : chiffre d'affaires du 1^{er} trimestre 2005. Publication au BALO du 13 mai 2005 (n°57)
 - > 27 juillet 2005 : chiffre d'affaires du 2^{ème} trimestre et du 1^{er} semestre 2005. Publication au BALO du 24 août 2005 (n°101)
 - ➤ 27 octobre 2005 : chiffre d'affaires du 3^{èmé} trimestre 2005. Publication au BALO du 23 décembre 2005 (n°153)
 - ➤ 31 janvier 2006 : chiffre d'affaires du 4^{ème} trimestre 2005. Publication au BALO du 8 février 2006 (n°17)
- □ **Résultats annuels et semestriels** (Informations publiées par Métropole Télévision et accessibles sur les sites Internet de l'Autorité des marchés financiers (AMF) http://www.amf-france.org/ ou de Métropole Télévision http://corporate.m6.fr/)
 - ➤ 8 mars 2005 : résultats au 31 décembre 2004. Publication au BALO du 13 avril 2005 (n°44)
 - ➤ 31 août 2005 : résultats au 30 juin 2005. Publication au BALO du 11 novembre 2005 (n°135)
 - > 8 mars 2006 : résultats au 31 décembre 2005.
- □ **Autres communiqués** (Informations publiées par Métropole Télévision et accessibles sur les sites Internet de l'Autorité des marchés financiers (AMF) http://www.amf-france.org/ ou de Métropole Télévision http://www.amf-france.org/ ou de Métropole Télévision http://corporate.m6.fr/)
 - ➤ 11 avril 2005 : résumé de la note d'information relative au programme de rachat d'actions
 - ➤ 13 juillet 2005 : Bilan semestriel du contrat de liquidité
 - > 7 octobre 2005 : M6 devient le 1^{er} diffuseur en clair en nombre de matchs de la Coupe du Monde de Football 2006
 - ➤ 15 novembre 2005 : Le Groupe M6 acquiert, au travers de sa filiale HSS, Mistergooddeal.com
 - ➤ 11 décembre 2005 : VU TF1 M6 : Projet d'accord en télévision payante
 - ➤ 16 décembre 2005 : VU TF1 M6 : Projet de rapprochement industriel dans la télévision payante
 - ➤ 6 janvier 2006 : Bilan semestriel du contrat de liquidité
- □ Avis (Informations publiées par Métropole Télévision dans le Bulletin des annonces légales obligatoires (BALO) et accessibles sur le site Internet du BALO http://www.balo.journal-officiel.gouv.fr/):
 - ➤ Avis de réunion valant avis de convocation : Publication au BALO du 25 mars (n°36)
 - ➤ **Droits de vote à l'AGM du 28 avril 2005 :** Publication au BALO du 4 mai 2005 (n°53)
 - ➤ Avis de réunion valant avis de convocation : Publication au BALO du 22 mars 2006 (n° 35)

Opérations (Informations publiées par Métropole Télévision et accessibles sur les sites Internet de l'Autorité des marchés financiers (AMF) http://www.amf-france.org/)

□ 8 avril 2005 : Note de programme de rachat d'actions, visa 05-0241

Déclarations

□ Janvier 2005 – février 2006 : déclarations mensuelles à l'AMF des achats et cessions d'actions propres.

Document de référence

14 avril 2005 : Dépôt AMF n° 05-0428